

# La stabilité des ouvrages bois

(Stabilité transversale, longitudinale,  
tenue au feu et modification)

**Jeudi 15 novembre**  
**Villefontaine (38)**  
**Grands Ateliers Innovation Architecture**

**Pré-requis:** avoir de bonnes connaissances dans le secteur du bâtiment.

## Objectifs

- Comprendre le rôle et l'importance des divers éléments permettant à un bâtiment en structure bois d'être stable vis-vis des efforts horizontaux (vent et séisme).
- Etre en mesure de définir les solutions de stabilité adaptées en fonction des exigences et contraintes du projet.

## Programme : 1 journée (7 heures)

A partir d'une maquette d'un bâtiment bois de type « poteau-poutre » auquel ont été supprimées toutes les stabilités, la structure est complétée progressivement, étape par étape, afin de visualiser le rôle de chacun des différents composants assurant la stabilité, en toiture, en travée courante, en pignon et en long-pan. Ces divers éléments sont ensuite examinés plus en détail à partir de photos de réalisations bois (surtout en phase chantier).

- **Stabilité transversale**
  - \* **Stabilité en travée courante :**
    - Systèmes auto-stables.
    - Systèmes nécessitant un complément de stabilité.
  - \* **Stabilité des pignons :**
    - Systèmes auto-stables.
- **Stabilité longitudinale**
  - \* **Contreventement en toiture: la poutre au vent de long pan :**
    - Poutres au vent triangulées.
    - Voile rigide.
    - Poutres au vent en bois lamellé collé.
    - Position et nombre de poutres au vent en toiture.
    - Participation des pannes aux poutres au vent.
  - \* **Planchers intermédiaires :**
    - Planchers bois.
    - Planchers collaborants.
  - \* **Palées de stabilité en long pan :**
    - Systèmes auto-stables.
    - Palées de stabilité par systèmes triangulés.
    - Stabilité par blocage sur des éléments rigides.
    - Position et nombre de palées de stabilité.
    - Stabilité des bâtiments multi-travées.
    - Stabilité d'un bâtiment en cours de levage.
- **Tenue au feu : incidence sur le choix des stabilités.**
- **Modifications de structure.**
  - \* Suppression de murs de refends intérieurs.
  - \* Agrandissement et extensions.
  - \* Réalisation de grandes ouvertures en façades.
  - \* Suppression, partielle ou totale, de plancher.
  - \* Mise en place d'acrotères.
  - \* Mise en place ou changement d'enseignes.

A.1.2 - Assemblage bois-bois : systèmes et organes de stabilité d'un bâtiment à structure bois

70 - Assemblages en extrémités de pannes (1/4)



A.1.2 - Assemblage bois-bois : systèmes et organes de stabilité d'un bâtiment à structure bois

03 - Palées de stabilité de L.P. en croix de Saint André en bois (2/2)



Session de formation 2018

# La stabilité des ouvrages bois

(Stabilité transversale, longitudinale,  
tenue au feu et modification)

**Jeudi 15 novembre**  
**Villefontaine (38)**  
**Grands Ateliers Innovation Architecture**

## Suivi et évaluation

Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation.

L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

**Public visé** : architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (techniciens et ingénieurs), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

**Durée** : 1 journée (7 heures)

## Prix

320 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne Archiform' ou interprofessions territoriales.

420 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

## Rappel

Le nombre de stagiaires est limité à 15.

L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCA.

Une attestation de présence et une facture seront envoyées au terme de la formation.

## Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DIRECCTE AuRA.

**La déclaration Datadock est validée.**

Les conditions sont donc remplies pour une prise en charge par votre OPCA ou par le Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi ou tout autres organismes collecteurs.

## Plus de renseignements

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79

Florence Malhière/Neige : [contact.clermont@fibois-aura.org](mailto:contact.clermont@fibois-aura.org)

Jean-Pierre Mathé : [jp.mathe@fibois-aura.org](mailto:jp.mathe@fibois-aura.org)

## Moyens pédagogiques et techniques

- Séance de formation en salle.
- Supports de présentation.
- Démonstrations et exercices sur maquette.
- Documents ressources, études de cas.
- Format papier et électronique.

**Session de formation 2018**

# La stabilité des ouvrages bois

(Stabilité transversale, longitudinale,  
tenue au feu et modification)

**Jeudi 15 novembre**  
**Villefontaine (38)**  
**Grands Ateliers Innovation Architecture**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**FORMATION**  
**Concevoir et réaliser une construction à ossature bois**  
**15 novembre**

Entreprise / Organisme : .....

Activité : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

participera à la formation le 15 novembre à **Villefontaine**      Nombre de participants : .....

Montant : .....€

**Niveau d'instruction (scolarité)**

Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)

Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale)

Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale)

Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après BAC)

Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 2)

Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)

Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 5)

**Catégorie socio-professionnelle du dernier poste occupé**

Ouvrier - compagnon

Employé

Profession intermédiaire (agent de maîtrise)

Cadre et profession intellectuelle supérieure

Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise

Agriculteur exploitant

**Statut de l'entreprise**

TPE (moins de 10 salariés)

PME de 10 à 49 salariés

PME de 50 à 250 salariés

Plus de 50 salariés

**Objectifs visé par la formation**

Sans objet - premier accès à l'emploi

Développement / Elargissement des compétences

Adaptation des compétences

Reconversion vers un autre métier

Evolution des méthodes de travail

**A retourner par courrier avec le règlement à**      **Date / Cachet / Signature**

**Fibois Auvergne-Rhône-Alpes**  
**10 Allée des Eaux et Forêts**  
**63370 LEMPDES**

# Session de formation 2018

# La stabilité des ouvrages bois

(Stabilité transversale, longitudinale,  
tenue au feu et modification)

**Jeudi 15 novembre**  
**Villefontaine (38)**  
**Grands Ateliers Innovation Architecture**

<b>Formateur :</b>	<b>Monsieur SAHUC</b>	
<b>Domaine d'intervention :</b>	Conception, recherche structure bois	
<b>Situation actuelle :</b>	Ingénieur honoraire Arts et Métiers + CHEC , conseiller et formateur indépendant	
<b>Expérience :</b>	Formation continue pour les architectes / Intervenant de 1996 à 2010 pour le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB). Rédacteur du support pédagogique Module D : les structures bois : Principes et assemblages. Animation de sessions de formation. Chargé de cours en écoles d'ingénieurs. Interventions dans les écoles (IUT, Arts et métiers).	
<b>Compétences :</b>	Aide à la conception auprès des architectes et maîtres d'ouvrage : recherche de la structure (bois, mixte ou métal) la plus appropriée selon les critères retenus (économiques, esthétiques ou choix du matériau). Pré-dimensionnement des projets. Notes de calculs d'exécution : vue en plan, coupes avec sections et croquis d'assemblages. Suivi de dossier jusqu'à l'obtention de l'accord du bureau de contrôle. Suivi ponctuel ou complet de chantiers et réception de la structure du bâtiment. Diagnostics des structures bois et métalliques. Etude de renforts et définition du mode opératoire pour la mise en conformité d'une structure présentant des insuffisances.	

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA répond aux critères



Avec le soutien des fonds mutualisés dédiés au plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés :



<p>Les actions de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes sont soutenues par :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">     </div>	<p>Fibois AuRA est membre de :</p> <div style="text-align: right;">  </div>
--	--